

# INFO-NÉGO

## DERNIÈRE HEURE!



**Loto-Québec**

Volume 3 no 10 – 5 octobre 2018

*Unité de négociation Loto-Québec (SPGQ)*

## État de la situation au 5 octobre 2018

Une rencontre de votre comité de négociation, en compagnie du président du SPGQ, M. Richard Perron, s'est tenue avec les représentants du Conseil du trésor, Mme Édith Lapointe à titre de négociatrice en chef du gouvernement et M. Alexandre Hubert, sous-secrétaire au Secrétariat du Conseil du trésor (STC) responsable des négociations, le 3 octobre dernier, à notre demande.

Après que les représentants du SPGQ aient mis de l'avant les arguments justifiant nos demandes salariales, dont les problèmes d'attraction et de rétention de Loto-Québec en lien avec une rémunération défavorable par rapport au marché, les représentants du SCT ont indiqué que Loto-Québec ne leur a jamais fait part d'un tel problème, bien au contraire. Tout va bien selon la direction de Loto-Québec, nous ont-ils affirmé.

Nous leur avons donc donné l'heure juste sur notre situation, à savoir qu'il y avait des problèmes d'embauche et de rétention de personnel, que nous n'étions pas satisfaits avec l'offre de 2 % par an par l'entremise de notre subvention personnelle des deux journées de maladie, du boni et du nettoyage des banques à 70 %. Nous avons aussi répété que nous n'accepterons jamais les paramètres de la fonction publique, surtout qu'un dividende supplémentaire de 115 millions \$ dans les prochaines années sera demandé à Loto-Québec (lire l'article [Les six travaux de François Legault](#)).

Il y a une incohérence au sein de la Société Loto-Québec, les salaires des professionnelles et professionnels et des techniciennes et techniciens des opérations Loterie sont déterminés par le SCT et la Loi 37 (Loi sur la fonction publique), alors que les salaires des employées et employés des casinos, des filiales et les hauts dirigeants sont déterminés par le conseil d'administration de l'entreprise, qui bénéficient de bien meilleurs salaires. Nous avons lourdement souligné cette incohérence auprès des représentants du SCT.

Nous avons donc remis nos options et nos solutions aux représentants du SCT pour conserver nos acquis, soit le boni, tout en pouvant l'appeler d'une façon différente, compte tenu de la volonté ferme du gouvernement d'éliminer les « bonis » de ses politiques de rémunération.

M. Perron a demandé à Mme Lapointe si elle était en mesure d'obtenir un mandat de régler cette négociation et d'arriver à un accord avant la nomination d'un nouveau président du SCT de façon à profiter de l'élan et de l'ouverture à considérer nos arguments que nous avons perçus. Madame Lapointe a demandé un délai de 48 heures pour répondre à cette importante question, après avoir interpellé le nouveau secrétaire général du gouvernement, M. Yves Ouellette, qui consultera l'équipe de transition politique de la CAQ, à cet effet.

INFO-NÉGO

**DERNIÈRE  
HEURE!**



**Loto-Québec**

Le comité de négociation et le conseil d'unité d'accréditation ont donc décidé d'annuler la grève prévue les le 6 et 7 octobre afin de démontrer notre bonne foi et laisser le temps au SCT de nous revenir sur une proposition salariale acceptable.

Nous devons poursuivre nos efforts, nous y sommes presque! Soyons forts et solidaires et faisons-nous ENTENDRE! Nous vous le disons encore une fois, NOUS méritons des conditions justes et à la hauteur de notre professionnalisme!

Merci de votre soutien!

**Le comité de négociation de l'accréditation Loto-Québec,**  
François-D. Dupont  
Gervais Hudon  
Stéphanie Lopez  
Émilie Lachance, négociatrice et conseillère SPGQ